

*- René Merle, Quelques données sur l'histoire des Alpes occitanes - Conférence publiée en brochure par l'Institut d'Études Occitanes 04-05, 1990.*

À l'occasion du Stage de langue et culture des Alpes occitanes, qui s'est tenu à Gap les 3, 4, et 5 septembre 1990, René Merle nous a fait l'amitié d'intervenir sur l'Histoire des Alpes occitanes. Qu'il soit remercié ici pour ce moment où il nous fit découvrir la richesse et la profondeur de nos racines sur lesquelles pourraient se bâtir la civilisation en devenir.

### *1 - En guise d'introduction*

Nous allons évoquer rapidement, et donc schématiquement, quelques données historiques spécifiques aux zones alpines occitanes de France correspondant en gros aux actuels départements 04 et 05. C'est dire qu'il n'est pas question, pour des raisons de temps et surtout de problématique, de présenter ici dans sa totalité l'histoire des Alpes, ni d'aligner une série de données sur les différentes localités de ces zones géographiques. Nous renvoyons les stagiaires qui souhaitent approfondir leurs connaissances en ce domaine aux nombreuses études anciennes ou récentes : histoires générales de Provence et du Dauphiné, monographies locales si abondantes, publications des sociétés savantes des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence, etc. Si toutes sont en français, signalons, pour le plaisir de la langue, que l'historien de Gap Théodore Gautier a écrit vers 1820 un savoureux texte en occitan, qui évoque le Gap de sa jeunesse. Nous tenons une bibliographie à la disposition de ceux qui le désirent.

Nous partons d'une définition : « Alpes occitanes », qui n'a été prise en compte, jusqu'à présent, par aucune des recherches historiques françaises. Le lecteur qui se reportera aux nombreuses histoires générales et locales y trouvera donc les faits que nous évoquons ici, et leurs détails, mais n'y rencontrera pas exactement notre problématique. De cette double donnée, « Alpes occitanes », le second terme est en général ignoré tant des histoires générales de France que des études régionales ou locales, dont le cadre est celui de la province (Dauphiné, Provence), ou celui de la Région (Rhône-Alpes, P.A.C.A), du département ou de la commune.

La première donnée, « Alpes », procède d'une évidence géographique, qu'il faut cependant relativiser : chacun sait combien sont nombreuses les nuances et les variations, dans les paysages, la mise en valeur, l'histoire, entre ce qu'on peut grossièrement diviser en Hautes et Basses-Alpes, et de même, entre le sillon de la Durance et la montagne.

Dans l'imaginaire français, nos Alpes ont longtemps correspondu aux sens donnés par les deux adjectifs traditionnels, « Basses » et « Hautes ». Nous avons eu ensuite l'appellation classique de « Alpes du Sud », bien présente aujourd'hui dans le sigle de la Région P.A.C.A ! Or, nous savons que, derrière ces labels, souvent frelatés hélas, de neige et de soleil, de grandes solitudes et de lavandes, existe une autre réalité, qui nous réunit aujourd'hui dans le cadre de ce stage.

Cette seconde donnée, « occitanes », est clairement linguistique : nos régions sont de langue d'Oc, langue dont les limites ne coïncident pas exactement avec les divisions départementales (le Sud de l'Isère est de langue d'Oc, ainsi que les vallées piémontaises frontalières).

Partir de cette donnée linguistique ne saurait nous amener à traiter cette zone alpine comme si elle ne participait pas de l'histoire de France, ou comme si elle ne relevait que d'un traitement à rebours : régions opprimées, dominées, aliénées... Ce point de vue, manifestement, ne correspond pas à la conscience des Alpains qui, de gré ou de force, participent depuis des siècles à l'histoire de l'état-nation France.

Mais nous voulons simplement partir de ce que nos prédécesseurs ont pu vivre ici, « au ras du sol », et d'essayer d'en imaginer le sens dans une optique, dans une logique qui ne sont pas celles que les idéologues de l'état-nation centralisateur ont élaborées, et diffusées par l'école essentiellement, pour garantir l'adhésion des populations.

C'est dire que nous abordons le problème linguistique au fil de l'exposé, sans lui consacrer une partie spécifique. Si l'avenir de la langue d'Oc dépend ici de la prise en main de leur destin par les Alpains, son passé, passé de minorisation et d'humiliations, est indissociablement lié à celui de la francisation des Alpes. Nous allons successivement évoquer la mise en place des pouvoirs étatiques dans les Alpes occitanes, l'attitude des populations à l'égard de ces pouvoirs, le rapport entre la montagne et le bas-pays.

## *2 - Peuples et frontières : la mise en place des pouvoirs.*

A - Des données positives pour l'identité occitane : « Governem-se », absence de conscience étatique conquérante, communauté linguistique et culturelle occitane. Les Alpains de langue d'Oc n'ont jamais essayé de se constituer en état autonome, et encore moins de mordre sur les voisins. Ils ont subi la loi des féodaux, grands et petits, puis des états modernes qui se forment : Dauphiné, Provence, Savoie, et enfin France. États totalement indifférents, sauf la Provence qui évidemment avait tout à y gagner, à la logique linguistique qui rassemble les Alpains de langue d'Oc. C'est une histoire qu'on ne nous a guère apprise, et qui peut être fastidieuse si on la réduit à des litanies généalogiques et des listes de dates. Je vais donc ici à l'essentiel, en vous renvoyant aux études des spécialistes pour l'immensité des détails.

Il faut partir de ces siècles confus, dont émergent seulement pour le plus grand nombre des noms magiques : reine Jeanne, Dauphin, Pape d'Avignon, roi René, guerres d'Italie, etc. Et qui sont en fait des siècles de passages incessants de troupes, de cruautés, de brigandages, de pestes, etc., pour des populations essayant tout simplement de vivre.

Les données naturelles sont évidentes : un pays montagnard très compartimenté, avec des axes majeurs comme la Durance et deux des autres vallées. Une retombée vers le Sud, et des communications relativement faciles avec Grenoble et le Piémont. Ces données expliquent une double caractéristique de la mise en place des pouvoirs. D'une part, des communautés s'organisent, avec un très fort patriotisme local, dans chacune des petites unités naturelles, vallées, nœuds de communications. D'autre part, des voisins puissants vont essayer de s'approprier les grands axes de communications, et pour cela mettront la main sur tout le pays. Certes, les communautés sont nominalement pour la plupart sous l'autorité de seigneurs, donc participent par force d'une autorité concernant un territoire plus

étendu. Mais dans les innombrables conflits qui les opposent aux seigneurs, les communautés de base ont pour finalité l'autonomie locale ; elles ne sont porteuses de projets politiques plus généraux que si la solidarité entre communautés apparaît indispensable.

C'est tout naturellement, sous l'effet des contraintes climatiques, le cas des communautés de haute montagne. L'exemple le plus intéressant est sans doute celui des communautés de la région briançonnaise.

Du Nord au Sud, dans leur éparpillement, ces communautés sont toutes de langue d'Oc, elles participent d'une même civilisation héritée de la romanité qui avait submergé les populations premières. Du Trièves ou de l'Oisans à la mer, le voyageur rencontrera la même langue, (écrite par les notaires ou les « cònsols » de la même façon), le même respect du droit écrit, la même tradition du « ciutadan ». Si les modalités du pouvoir de la communauté ne pouvaient pousser à la constitution d'ensembles étatiques, il en allait autrement des exigences féodales. Certes, dans les périodes d'anarchie qui suivent la dislocation des ensembles romains, mérovingiens et carolingiens, l'éparpillement des pouvoirs des seigneurs est la négation de la notion d'état. Mais déjà, au début du Moyen Âge, deux pouvoirs étatiques apparaissent, Provence au Sud, Dauphiné au Nord, qui progressivement vont dominer l'ensemble de la zone alpine.

#### **B - Les ambitions provençales**

Le territoire des actuelles Alpes de Haute Provence relève de la Provence. Mais il existe trois états provençaux aux débuts du Moyen Âge. Les terres bas-alpines relèvent de deux d'entre eux.

Le Marquisat (actuellement le territoire d'une partie du Vaucluse) est aux Comtes de Toulouse. Nous n'en traitons pas.

Du Verdon à la Durance, ou à peu près, des terres aujourd'hui bas-alpines relèvent du Comté de Provence, qui a pour capitale Aix et s'étend au Sud jusqu'à la mer. Le Comté, comme les terres de la rive gauche du Rhône (Empèri) relève théoriquement du Saint Empire Romain<sup>12</sup> à 1245, par des princes catalans de Barcelone : le premier drapeau provençal a les bandes sang et or des Catalans. Ce sont ces princes qui fondent Barcelonnette en 1230, en référence évidemment à Barcelone. Puis le Comté de Provence passe de 1245 à 1481 à la Maison d'Anjou, apparentée à la Maison royale de France : la Provence reçoit alors pour emblème le lys français. Le dernier souverain angevin a préparé l'union avec la France, réalisée à partir de 1481. En droit, la Provence devait être « co-état », uni mais non subordonné à la France. Elle devait garder sa spécificité administrative et linguistique. En fait, on le sait, la Provence devient simple province du royaume. Le Comté de Forcalquier est un autre état provençal, en conflit fréquent avec le Comté. Il a pour limites le Marquisat (toulousain), la Durance, et à l'Est à peu près ce qui est aujourd'hui le département de la Drôme. Il englobe donc un bout de l'actuel Vaucluse, la partie des Basses Alpes qui est sur la rive droite de la Durance, une partie de la région de Gap et au-delà. Ses affinités avec l'état toulousain sont grandes et se manifestent par exemple dans l'adoption de l'emblème à la croix occitane.

Ces quatre états, Toulouse, Catalogne, Provence, Forcalquier, sont monolingues : la langue d'Oc y est langue unique et naturelle.

Avec Albert le Gapençais, Boniface de Castellane, etc., les Alpes occitanes

participent de la grande floraison troubadouresque. Dès qu'on abandonne le latin pour rédiger en occitan administratif, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, un peu partout abondent, au plan local comme au plan national, les textes administratifs, judiciaires, notariaux, etc., en occitan. Les archives municipales des cités bas-alpines, Sisteron, Forcalquier, Manosque, etc., en offrent de très beaux exemples. Insistons sur le fait qu'il s'agit d'un occitan très normé dans sa graphie et son lexique, occitan commun à presque toutes les régions de langue d'Oc dans ce qui deviendra plus tard le Sud de la France. La langue occitane, langue commune de culture et outil administratif commun, transcende les frontières étatiques. Mais évidemment, la communauté de langue n'empêche pas les rivalités entre ces états : il faut rappeler que les Comtes provençaux sont opposés à Toulouse lors de la Croisade des Albigeois. Les Comtes de Toulouse, dans leur rivalité avec Barcelone, s'opposent aux Comtes catalans de Provence, ils encouragent les seigneurs rebelles à l'autorité aixoise : au Sud par exemple, les seigneurs des Baux, au Nord ceux de Castellane. Et surtout Toulouse aide au Nord le Comté de Forcalquier à conserver son indépendance vis-à-vis de la Provence. Mais, après bien des péripéties, le pouvoir comtal provençal parviendra à dominer au Nord : les Comtes de Forcalquier et de Castellane sont soumis. La Provence du Nord était donc demeurée en conflit larvé avec le pouvoir des Comtes (catalans) d'Aix. Le même phénomène se manifesterait encore lorsque la maison française d'Anjou succéderait aux Catalans. En 1388, à la suite de guerres civiles dynastiques, la Vallée de Barcelonnette, comme Nice et la viguerie de Puget-Théniers, préfèrent se donner à la Savoie plutôt que d'accepter un changement dynastique provençal. Un siècle plus tard encore, après l'union avec la France en 1481, la Haute Provence se range aux côtés du prince prétendant de Lorraine, contre Palamède de Forbin, qui gouverne la Provence au nom de la France. Il existe donc une sorte de tradition contestataire des Alpes de Haute Provence, peu enclines à être dirigées directement par le pouvoir « central » aixois-provençal, puis auxois-français.

### C - Les ambitions dauphinoises

Au Nord des terres provençales alpines, provençales du Comté de Provence ou du Comté de Forcalquier, d'autres terres de langue d'Oc sont depuis longtemps sous la domination de l'état dauphinois. La Maison dauphinoise d'Albon (1029-1192) des Guigues, seigneurs du Vivarais, acquiert des terres en pays de Vienne, puis en Champsaur, dans les vallées d'Oulx, de Césanne.

Le fief du Briançonnais lui est légué par l'Empereur vers 1050, il lui concède aussi la mine d'argent de Rame. La dernière souveraine de la maison d'Albon épouse un duc de Bourgogne : leur fils André est le premier Dauphin ; c'est la Maison dauphinoise de Bourgogne (1192-1282). André prend Saluces et Pignerol, fait construire Mont Dauphin. En 1202, Embrunais et Gapençais, voie de la Durance, sont la dot de la petite fille du Comte de Forcalquier, qui épouse un Dauphin. Avec la Maison de la Tour du Pin (1282-1349), le Dauphiné devient un état moderne solidement organisé. Le dernier Dauphin vendra (transportera, comme on disait alors) le Dauphiné à la France.

Aucun de ces Dauphins n'aura une politique linguistique vraiment différente de celle de la Monarchie française. Il n'existe pas de répression linguistique vis-à-vis des parlers occitans, mais on a opté pour le français langue d'état. Ainsi s'explique

en zone dauphinoise, comparativement à la partie provençale des Alpes occitanes, la rareté et la disparition rapide de l'écriture administrative en langue d'Oc. Cependant, la région gapençaise, de tradition administrative provençale, persistera longtemps dans un bel usage de l'occitan écrit.

Il existe un conflit entre ces deux états, Provence et Dauphiné, sur leurs limites gapençaises. Mais beaucoup plus important est l'affrontement séculaire des deux états alpins, Dauphiné et Savoie. Pour le Dauphiné, il s'agit d'abord d'occuper les vallées de l'Isère, de la Romanche, du Drac, entre Viennois et Briançonnais, et de déborder en Piémont. On conçoit dans cette stratégie l'importance du Briançonnais.

#### D - Le rattachement à la France

Avec le « transport » du Dauphiné en 1349, et l'union de la Provence à la France en 1481, les rivalités delfino-provençales tombent évidemment, mais toute la zone alpine est alors suspendue à la reprise en compte par la France de la rivalité avec la Savoie. Que de conflits, de massacres, d'invasions, du XVIe au XVIIIe siècles ! La frontière est façonnée par la guerre.

Il faut évoquer l'aspect nouveau donné aux cités (Gap par exemple, et surtout Briançon, forteresse majeure après les incendies de 1692), l'importance des voies de passage et les corvées pour les routes des cols, dès le début du XVIe s. De gré ou de force, les populations sont aux premières lignes des invasions, et ne peuvent que partager la nouvelle Cause, française.

Une des conséquences majeures du second grand conflit du XVIIIe s. est l'échange entre territoires français et savoyards, en 1713. La France démembre les Escartons briançonnais, en cédant à la Savoie les trois escartons situés sur le versant piémontais : Château Dauphin, Valcluson, Oulx, soit 13 vallées, 32 communautés, bien que le « transport » de 1349 spécifiait qu'on ne pourrait aliéner le territoire dauphinois. De son côté, la Savoie cède à la France la vallée de Barcelonnette. Avec le rattachement à la France, les Alpes occitanes participent d'un système administratif provincial, qui a réduit l'émiettement administratif féodal. Les terres provençales sont divisées en vigueries, les terres dauphinoises en baillages.

Notons que les Dauphins avaient fourni au roi de France un cadre administratif extrêmement simplifié par rapport à la situation précédente : les terres occitanes participent des baillages de Briançonnais, Embrunais, Gapençais, Baronnie (le Dauphiné comptant 7 baillages). Les rois simplifieront encore en réduisant le nombre de baillages de 7 à 3 : le baillage des Montagnes, avec les cours de Briançon, d'Embrun, de Serres, du Buis, englobe les terres occitanes.

La Révolution fait éclater ce cadre provincial. En 1790 sont créés les départements des Basses Alpes et des Hautes Alpes. Les Basses Alpes correspondent à la région du Comté de Provence communément appelée Haute Provence, qui regroupait les vigueries de Forcalquier, Sisteron, Seyne, Digne, Moustiers, Castellane, Colmars, Annot et terre adjacente d'Entrevaux, la Vallée de Barcelonnette, le Val de Barrême. Un projet de département des Amandiers, autour de Sisteron, n'aboutit pas. Les Hautes Alpes regroupent les régions septentrionales du Val de Durance et de ses affluents, soit la plus grande partie du baillage des Montagnes (la partie occidentale allant au département de la Drôme). La zone aujourd'hui iséroise de langue d'Oc, de Corps au Trièves, a hésité entre rattachement aux Hautes Alpes puis à l'Isère.

Quelles incidences linguistiques a entraînées le rattachement à la France ?  
En Dauphiné, français en 1349, le pouvoir royal ne fait que reprendre et accentuer la politique administrative francisatrice des Dauphins.

En Provence, (française après 1481), dès l'édit de Villers-Coterets (1539), la langue administrative est le français.

Ainsi, jusqu'à la Révolution, ces régions qui parlent ordinairement occitan sont administrées dans une langue inaccessible au plus grand nombre. Le français, langue de la culture officielle, est le seul qui passe à la publication. Il faudra attendre des initiatives érudites du XIXe s. pour que soit publié par exemple un « mystère » haut-alpin du XVIe s.

À la différence de la Basse Provence, où existent une conscience et une tradition d'écriture provençales, tant dans le domaine des Lettres que dans le domaine religieux, les Alpes occitanes ne connaissent jusqu'à la Révolution que des publications en français.

Par contre, la région des Alpes occitanes est à l'origine de très intéressantes initiatives d'écriture de l'occitan sous la Révolution. Nous n'y insisterons pas ici, pour les avoir ailleurs traitées en détail (cf. dans ce site : Révolution).

Soulignons le rôle persistant de la division et de la tradition d'écritures provinciales : la Haute Provence lance et justifie à deux reprises l'usage politique du provençal (texte de Sisteron en 1789, journal *Manuel du Laboureur et de l'Artisan* dans les Basses Alpes en 1792, traduction et publication par le Bas-Alpin Bouche de la Constitution de 1791). Par contre, en zone dauphinoise, les initiatives demeurent manuscrites : ainsi de la traduction de la Constitution de 1791 par le Gapençais Farnaud.

Sous l'Empire, la première poussée officielle de francisation linguistique, à l'initiative des préfets, aboutit paradoxalement à la mise en valeur, dans sa négation, de l'unité des Alpes occitanes : le Gapençais Rolland fait publier à l'instigation des autorités un manuel de correction du langage destiné aux habitants des Hautes et des Basses Alpes : il s'agit de défendre le français contre l'influence du « patois » quotidien.

Soulignons combien ont été importantes, et inattendues, les conséquences de cette entreprise de francisation. Honnorat, d'Allos, commencera son dictionnaire pour permettre aux Alpains de mieux apprendre le français. Il l'achèvera pour défendre la langue occitane, et, dans la révélation par les érudits bas-alpins de la graphie des archives locales, il fixera une graphie classique adaptée aux besoins nouveaux. Ses premiers disciples en la matière seront les érudits bas-alpins et l'instituteur Masse.

### *3 - Les populations alpines et les pouvoirs.*

Nous avons donc vu comment s'étaient mises en place les divisions ou les unions territoriales, et les pouvoirs d'état. Comment tout ceci est-il vécu, au ras du sol, par les populations ? Acceptation, soumission, adaptation, compromis ?

A - Avant le rattachement à la France :

Au Sud, les communes provençales alpines, qu'il s'agisse des communautés montagnardes ou des petites cités avec leurs consuls, ont, vis-à-vis du pouvoir, comme partout en Provence jusqu'en 1481, la même tradition d'autonomie locale,

farouchement maintenue.

En pays dauphinois, la situation est un peu différente.

Au Nord, la communauté du Briançonnais, qui n'a pratiquement pas connu la féodalité, s'est formée autour du nœud de trafic commercial qu'est Briançon. Elle enracine dans des conditions politiques et géographiques spécifiques son unité politique et sa possession effective du sol : les contraintes climatiques, la gestion forestière et pastorale de la montagne, l'exiguïté des terres exigent de strictes réglementations. Le Grand Escarton est une véritable petite république qui assure son administration et sa défense, avec la protection du lointain Dauphin. Il se divise en 5 escartons réunissant chacun les communautés d'une vallée. Briançon a 12 communautés Oulx 22, Queyras 7, Valcluson 6, Château-Dauphin 4 . Ces 51 communautés rurales envoient deux fois l'an leurs délégués à Briançon, discuter des affaires d'intérêt général, de la répartition des impôts et subsides (« escartonnement »). En 1343, à un moment où le Dauphin a grand besoin d'argent (il vendra bientôt son pays à la France), le Grand Escarton rachète toutes les servitudes féodales et delphinales, moyennant le versement d'une rente annuelle. Les zones d'Embrun, celles proches de l'Isère et de la Drôme connaissent les conflits entre les petites cités, les seigneurs nobles ou ecclésiastiques, les communautés paysannes. Le sens essentiel de la lutte de toutes ces communautés est celui de l'autonomie Les communautés paysannes sont particulièrement fortes et cohérentes, dans leur droit de jouir indivisément du territoire possédé collectivement. Consuls, syndics, élus par l'assemblée des communiens, réglementent usages, biens communaux (forêt, pâturages, champs), gèrent la caisse communale, traitent avec les seigneurs et les abbayes.

Gap est un cas particulier. Dès le début du XIIe siècle, les Gapençais jouent de la rivalité de pouvoir entre leurs suzerains, le Comte de Forcalquier et l'Évêque. Lors de l'émeute urbaine de 1180, l'évêque soutient la ville contre le viguier comtal détesté. La ville cède devant les milices de Sisteron, mobilisées par le Comte. En 1202, par mariage, le Dauphin reçoit de Forcalquier Gap et Embrun, mais les pouvoirs précédents demeurent. On a donc à Gap, avec trois seigneurs, une situation paradoxale. De plus, Tallard voisin appartient au seigneur d'Orange. De Gap à Serres, la terre est au baron de Mévouillon, et le fief du Comte de Die touche Gap au Nord. Il y aura donc de nombreux conflits entre Gap et ces seigneurs.

Dans les conflits ultérieurs avec le Dauphin, la ville et l'évêque sont soutenus par le Comte de Provence. Quand le Comte refuse de protéger la ville contre l'évêque, en 1271, Gap se donne au Dauphin. L'évêque se donne alors au Comte et perd sa qualité de prince d'Empire. Gap se soulève alors contre l'évêque, des troupes provençales envahissent et dévastent la région en 1282. Beaucoup de seigneurs alpins se donnent au Dauphin. Après une nouvelle émeute en 1286, la commune sauve ses libertés.

En 1369, la région est ravagée par le conflit entre Dauphiné français et Provence angevine. Gap en profite pour obtenir la Grande Charte de 1378, suivie de plusieurs années d'émeute contre l'évêque pour son application. La cité rend de très nombreux hommages opportunistes aux trois souverains. En 1445 et 1462, l'évêque brime la ville qui a l'appui du Dauphin. Le Dauphin triomphera malgré l'opposition du Roi René. Enfin, l'union de la Provence à la France règlera le

problème. Il ne sera plus possible aux Gapençais de jouer des rivalités entre les trois pouvoirs pour sauvegarder leurs libertés, bientôt confisquées par le Roi.

**B - Après le rattachement à la France.**

**Quelle a été l'attitude des populations devant le rattachement à la France ?**

**- Les conflits « politiques » avant 1789 :**

En Dauphiné, il n'y a pas d'opposition populaire, bourgeoise ou noble, au rattachement à la France, en 1349. On promettait en effet le maintien des différents privilèges féodaux ou communaux, la perpétuation du statut delphinal qui exonérait les Dauphinois de toutes tailles, gabelles, péages, etc., extraordinaires. Cependant, la création des États dauphinois, dès 1357, est tout à fait ambiguë : ils doivent veiller au maintien des libertés, fixer les taxes, etc., et apparaissent donc comme garants de l'autonomie dauphinoise, mais ils sont en même temps un instrument de la centralisation et de l'absolutisme royal.

En Provence, la longue tradition des luttes communales persiste, mais de plus en plus affaiblie. Un exemple encore au début du XVIIe siècle : en 1617, Sisteron se révolte contre les bureaux douaniers chargés de lever les taxes sur les denrées, le blé en particulier, acheminées du Dauphiné vers le Sud. Deux représentants du Roi sont lynchés par la foule, menée par les Consuls. La répression sera terrible : tortures, exécutions... La Communauté est désormais désarmée, privée de ses privilèges.

Avec la création du Parlement de Provence, en 1501, et la suppression des États de Provence en 1636, le pouvoir royal se donne les moyens de gouverner la Provence en province. Subsiste cependant une assemblée des Communautés, dont les pouvoirs ne sont pas négligeables. Les cités de Haute Provence y sont pleinement représentées.

Ainsi, la conscience des Alpains occitans participe sous la monarchie de la situation des deux provinces, Provence et Dauphiné, où, à travers le maintien de certaines structures administratives spécifiques et d'une forte conscience communautaire, persiste le souvenir de la vieille indépendance.

**- Les conflits religieux avant 1789.**

L'hérésie religieuse est une grande originalité de la conscience protestatrice, avant que la Révolution n'établisse la liberté de conscience.

**VAUDOIS ;**

Une forme première et particulière de cette protestation est l'hérésie atypique des Vaudois. Les disciples de Valdo, qui a prêché à Lyon vers 1175, condamnent la violence, la richesse, nient le purgatoire, les indulgences, Marie et les Saints, etc. Ils traduisent les textes sacrés en « langue vulgaire », au bon sens du mot : pour les Vaudois, c'est l'occitan. Les Vaudois sont installés dans les vallées de la Gyronde, l'Argentière, etc., qui, superficiellement christianisées, avaient déjà été un foyer de l'hérésie avec l'arianisme. Ils sont aussi installés sur le versant piémontais.

Sur l'ordre de l'Inquisition ecclésiastique, ils sont persécutés par les autorités (et par d'autres Hauts-Alpins !) au XIVe s. (Freissinières, 1397), au XVe (Vallouise, 1485), et encore au XVIe.

Il faut s'interroger sur le sens de cette tenace, héroïque même résistance, résistance populaire à l'idéologie dominante, sur cette aspiration communautaire messianique à la liberté.

## PROTESTANTS

À l'apparition de la religion réformée, au XVI<sup>e</sup> s., les Vaudois deviennent protestants. Or les Vaudois traduisaient jusqu'alors les textes sacrés dans la langue commune, la langue d'Oc. Désormais en contact, puis en dépendance vitale, avec des protestants français et genevois qui ne prennent pas en compte l'occitan et privilégient le français, les Vaudois passent au français. Mais leur langue quotidienne demeure l'occitan, comme en témoigne l'originale publication de 1830 que nous avons présentée par ailleurs.

Le Gapençais Guillaume Farel est un des propagateurs de la réforme protestante. Dans la terrible seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s., Gapençais, Champsaur, Trièves, Matheysine, sont les bastions des réformés. La Ligue catholique a de forts appuis à Embrun et Briançon.

Quel est le sens de ce protestantisme alpin ? Correspond-il au schéma classique d'un puritanisme fondé sur la conviction que la réussite bourgeoise est le signe de l'élection divine ? Certes, les protestants de Gap par exemple sont avant tout de riches bourgeois. Et, s'il n'existe pas de développement pré-capitaliste sur place, on sait la place que jouent ailleurs dans le commerce, la finance, etc., de nombreux Gavots expatriés. Mais c'est l'engagement dans le camp réformé de la petite noblesse haute-alpine, et parfois bas-alpine, qui frappe : engagement beaucoup plus massif et décidé qu'au Sud (où il existe aussi). Cet engagement exprime-t-il fondamentalement, (au delà de l'évidente entreprise d'enrichissement par la dépouille des biens ecclésiastiques et la griserie des pouvoirs obtenus), un sentiment autonomiste persistant ? Il ne le semble pas vraiment. Le nationalisme moderne, incarné par le pouvoir des rois au XVI<sup>e</sup> s., représente alors une idée neuve, à laquelle se rallie cette noblesse alpine : peu avant les guerres de religion, elle a participé massivement aux guerres d'Italie. Le Champsaurin Lesdiguières (1543-1626), chef de guerre des protestants du Sud-Est, achève sa carrière comme vice-roi de fait du Dauphiné, et dans son engagement protestant, il adhèrera toujours à la politique extérieure royale.

Remarquons aussi le rôle modérateur de la Haute-Provence, pourtant très partagée entre catholiques et protestants : à la fin du XVI<sup>e</sup> s., alors que la Ligue catholique et pro-espagnole domine dans la Basse Provence et la République de Marseille, les modérés royaux (catholiques et protestants) tiennent Parlement et États à Pertuis et Riez.

Notons encore que, à la différence de ce qui a pu se passer dans d'autres régions, la dure répression que subissent les protestants alpins sujets du Roi ne les amène pas à se ranger contre les ennemis de la France. Louis XIV, qui avait déjà fait démolir les temples du Diois, du Gapençais, du Trièves en stricte application de l'Édit de Nantes, livrera après la révocation de 1685 les protestants alpins aux pires persécutions : beaucoup n'y échapperont que par l'exil.

De leur côté, les protestants vaudois occitans du versant piémontais (savoyard) sont persécutés en 1655 et 1686. Expulsés de leurs vallées vers la Suisse, ils reviennent en 1689, conduits par le pasteur commandant Henri Arnaud, et soutenus par Guillaume d'Orange. En 1698, trois mille Vaudois, chassés de la Val

Cluson, émigrent en Wurtemberg, Bade, Hesse, où ils perpétueront longtemps l'usage de l'occitan. Les Vaudois sont amenés à combattre avec la Savoie contre la France haïe, pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg (entre 1690 et 1696), mais ils ne seront pas rejoints par les protestants haut-alpins, qui les reçoivent en envahisseurs.

## JANSÉNISME

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la conscience religieuse protestatrice alpine est liée au problème janséniste, particulièrement quand le concile d'Embrun condamne l'évêque de Senez-Castellane, Soanen, en 1727. On a un peu vite en ce domaine lié l'austérité janséniste à la tradition protestante alpine. En fait, il faut se rappeler que les habitants de Castellane conspuent et malmènent en 1710 l'évêque Soanen, qui s'opposait aux rites festifs de la procession et de la bravade. Il ne s'agit pas tellement en l'occurrence d'un souvenir exaspéré des origines de cette bravade, liée à la défense victorieuse des habitants contre l'assiégeant protestant, au XVI<sup>e</sup> s, encore moins d'un mouvement « folklorique », au sens moderne du mot. L'attachement à ces festivités relève d'une conception de la vie charnelle, conviviale et « païenne », tout à fait dominante en zone alpine provençale et largement présente en pays dauphinois : les Champsaurins protestants n'avaient pas réputation d'austérité...

Conscience protestatrice à partir de 1789.

Comment la conscience protestatrice alpine se manifeste-t-elle sous la Révolution ?

Les spécificités de l'adhésion des Hauts-Alpins à la Révolution contrastent avec les engagements violents et les déchirements bas-alpins. Dans les Hautes-Alpes, à l'exception de l'extrême Sud du département, il ne semble pas que l'engagement révolutionnaire ait eu les aspects de lutte de classes entre paysannerie pauvre, bourgeoisie et noblesse, si évidents en bas-Dauphiné et en Provence.

L'adhésion des Hauts-Alpins à l'Empire est comme la prolongation tranquille de cet engagement révolutionnaire modéré, auquel l'église n'avait pas été étrangère. Cette adhésion explique le manque d'enthousiasme, pour ne pas dire plus, avec lequel les Hauts-Alpins accueillent la Restauration de 1814, alors que la basse-Provence applaudit, et que la haute-Provence est partagée (mais majoritairement hostile).

En 1815, les Hautes-Alpes seront encore plus résolues que les Basses-Alpes dans le soutien au retour de Napoléon. On se souvient de la défaite infligée aux forces royalistes marseillaises et du refus des Birançonnais de laisser l'étranger entrer dans la ville.

Un peu plus au Nord, l'Isère de langue d'Oc fournit ses contingents aux troupes populaires qui marchent peu après sur Grenoble pour renverser la royauté. Mais ce bonapartisme progressiste sera facilement récupéré par Louis-Napoléon Bonaparte. Les Hautes-Alpes ne s'opposeront guère au coup d'État de 1851. Il en va tout autrement dans les Basses-Alpes. La puissante insurrection, dont le gros des troupes est composé de paysans et d'artisans, a pour cadre la même zone occidentale, de Manosque à Sisteron, qui en 1789 et 1792 avait connu les émeutes populaires et donné une belle adhésion aux Sociétés populaires montagnardes.

1851 va donc contribuer à mettre en place une nette différence de comportement politique entre les Hautes Alpes, plus modérées et en général acquises au pouvoir, et les Basses Alpes pour une bonne part inscrites dans la conscience oppositionnelle du « Midi rouge ».

#### *4 - La Montagne et la « bassa »*

Certes, les Alpes occitanes sont traversées d'axes de passage Grenoble - Méditerranée, et ont donc toujours eu des rapports étroits avec le bas Dauphiné, avec lequel le territoire actuel des Hautes Alpes était de plus en liaison administrative jusqu'en 1789. Mais les réalités de la géographie font que même le septentrional Trièves, ou Briançon, « tombent » plus sur Marseille que sur Grenoble. Le bassin de la Durance regarde vers le Sud. Dans ce rapport Nord-Sud, il faut se défaire de la vision démographique actuelle : un Sud plein, un Nord vide qui commence à peine à se réanimer. En fait, jusqu'au XVIIIe siècle, la réalité est celle d'un semis de communautés, très réparties, autant dans la montagne que dans la « Bassa ». Le déséquilibre commence à apparaître au XVIIIe siècle, dans le fait que, si la population du Sud croît fortement, celle de la montagne, tout en demeurant importante, stagne. Par contre, au XIXe siècle, le déséquilibre devient évident : le Sud continue à augmenter, le Nord se vide.

On connaît les aspects de complémentarité montagne - « bassa » : la transhumance pastorale en est sans doute l'exemple le plus achevé. Sont bien connus également les chemins de l'émigration qui, saisonniers puis définitifs, ont fixé au Sud tant de Gavots, au point que les noms de famille provençaux sont majoritairement d'origine alpine. Les Gavots ont fourni la main-d'œuvre agricole saisonnière, une bonne partie du prolétariat non qualifié d'Ancien Régime, mais aussi le gros de la domesticité féminine, des maîtres d'école (ainsi de l'original Rambaud, venu de Gap à Marseille au XVIe siècle et précurseur de la réforme de l'orthographe... française). Ils se sont aussi spécialisés dans les commerces de la mercerie ambulante, de la charcuterie, etc.

Cette émigration pose de façon originale le problème de la francisation du Nord par rapport au Sud : la montagne apparaît à la fois comme plus arriérée, et d'une certaine façon comme plus éduquée, plus francisée que le Sud (dans la mesure où l'émigration, les veillées studieuses d'hiver, etc., voire le protestantisme, ont grandement familiarisé avec un français que les masses populaires du Sud ne comprennent guère jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Mais les Gavots continuent de pratiquer entre eux un occitan infiniment plus pur, mieux conservé, que ne l'est le provençal très francisé (phonétiquement et lexicalement) des occitanophones du Sud.

La communauté de langage entre les montagnards et les habitants de la « bassa » n'a pas été qu'un facteur de rapprochement. Pour la petite histoire, évoquons cet occitan codé qu'employaient les équipes de montagnards venus moissonner au Sud, pour mieux se défendre contre les patrons : ainsi celui des moissonneurs de Montmorin.

Le racisme anti-Gavot était très fort au Sud : ses fondements sociologiques sont évidemment ceux de toutes les hostilités envers l'immigrant pauvre, jugé comme avide, dangereux, voleur, concurrent pour l'emploi, etc. S'y ajoute l'envie et la rancune devant la réussite commerciale de beaucoup de Gavots, catalogués alors

comme âpres au gain et avarés.

Ce racisme avant un revers compensatoire dans les milieux lettres : l'image du Gavot « bon sauvage », préservé des perversions de la civilisation.

Dans les deux cas, aux yeux des Provençaux du Sud, la communauté de langage entre montagnards et gens de la « bassa est faussée : l'occitan des montagnards apparaît soit comme celui d'une catégorie de sous-Provençaux, tout à fait méprisés, soit comme le parler archaïque de ces « bons sauvages » hors temps.

Si quelques lettrés perspicaces, comme le médecin lexicologue marseillais Achard (à la fin du XVIIIe s.,) montrent que le conservatoire linguistique de la montagne doit fonder la rénovation en dignité de la langue d'Oc et de sa graphie (puisque la prononciation gavote restitue en état la « langue romane »), la plupart des provençalistes, et Roumanille en sera sans doute le meilleur exemple, ignoreront très volontairement cette donnée fondamentale.

En réaction, le rôle des érudits alpins sera majeur au XIXe s. En s'appuyant sur les spécificités du parler de la montagne, ils passeront, comme Honnorat, de l'appui initial à la francisation à la défense et illustration de la langue d'Oc, prise dans son ensemble.